

**DOCUMENT CONFIDENTIEL**  
**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL POUR CONSULTATION DES ÉLUS MUNICIPAUX**  
**LE 3 FÉVRIER 2021**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS (SUJETS INSCRITS À L'ORDRE DU JOUR)**

NO	NOM DU DEMANDEUR	SUJET	RÉCEPTION
1)	Karl Villeneuve (Réponse donnée lors de la séance ordinaire du 15 février 2021)	Est-ce que cette entente a été présentée aux conseillers au moins 24 heures avant la séance extraordinaire du 3 février ?	Greffé
		<p><b>Réponse :</b></p> <p>Le projet a fait l'objet d'une rencontre de travail antérieure à la séance du conseil.</p>	
2)		Peut'on avoir la fonction occupée par l'employée XXXX ?	Greffé
		<p><b>Réponse :</b></p> <p>Non, cette question concerne les termes de l'entente entre la ville et l'employé, visée par une clause de confidentialité. En conséquence, le conseil s'abstiendra de répondre à la question.</p>	
3)	Claude Ferguson	J'aimerais savoir si l'entente entre l'employé implique une compensation pour la terminaison d'emploi?	Greffé
		<p><b>Réponse :</b></p> <p>Cette question concerne les termes de l'entente entre la ville et l'employé, visée par une clause de confidentialité. En conséquence, le conseil s'abstiendra de répondre à la question.</p>	

NO	NOM DU DEMANDEUR	SUJET	RÉCEPTION
4)		<p>Si oui, je me demande si cet employé aurait pu causer des obligations additionnelles à la Ville, créant ainsi un dommage, et s'il est opportun dans un tel cas que les taxes des citoyens absorbent les 2 factures?</p> <p><b>Réponse :</b></p> <p>Cette question concerne les termes de l'entente entre la ville et l'employé, visée par une clause de confidentialité. En conséquence, le conseil s'abstiendra de répondre à la question.</p>	Greffe
5)	Caroline Derome (Réponse donnée lors de la séance ordinaire du 15 février 2021)	<p><u>Question adressée au conseiller M. Blancquaert (ou en son absence M. Bowles, ou Mme Désaulniers) :</u> Dans l'entente à intervenir avec l'employé XXX, la ville conserve-t-elle son droit de recours au civil pour toute faute professionnelle grave ou autres préjudices dont elle fait présentement l'objet ou qui pourraient être identifiés suite à des enquêtes futures ?</p> <p><b>Réponse :</b></p> <p>Cette question concerne les termes de l'entente entre la ville et l'employé, visée par une clause de confidentialité. En conséquence, le conseil s'abstiendra de répondre à la question.</p>	Greffe
6)		<p><u>Question adressée au conseiller M. Le Chatelier (ou en son absence M. Bowles, ou Mme Bourgoin) :</u> Dans l'entente à intervenir avec l'employé XXX, la valeur de la compensation à verser par la ville pour la cession du lien d'emploi correspond-t-elle à la norme du marché pour ce type de poste d'une petite ville de 22600 citoyens ?</p> <p><b>Réponse :</b></p> <p>Cette question a été analysée par nos procureurs. La valeur respecte les normes du marché.</p>	
7)	Denis Lecompte	<p>Pouvez-vous révéler cette entente?</p> <p><b>Réponse :</b></p>	Greffe

NO	NOM DU DEMANDEUR	SUJET	RÉCEPTION
8)		<p>Cette question concerne les termes de l'entente entre la ville et l'employé, visée par une clause de confidentialité. En conséquence, le conseil s'abstiendra de répondre à la question.</p> <p>Pouvez-vous nous dire quelle est la personne qui continuera a négocier avec le promoteur Stéphane Boivin si c'est bien du directeur Georges Pichet dont il est question?</p> <p><b>Réponse :</b>            Cette question concerne les termes de l'entente entre la ville et l'employé, visée par une clause de confidentialité. En conséquence, le conseil s'abstiendra de répondre à la question.</p>	
9)	Janet Sader	<p>Est-ce que l'entente entre la Ville et l'employé xxxx doit légalement inclure une prime de départ, même c'est son choix à partir?</p> <p><b>Réponse :</b>            Cette question concerne les termes de l'entente entre la ville et l'employé, visée par une clause de confidentialité. En conséquence, le conseil s'abstiendra de répondre à la question.</p> <p>Et sinon, pourquoi la Ville se trouve obligé d'en donner. Il a été bien payer, aura une pension assez généreuse, le deux beaucoup mieux q'un employé au même niveau au gouvernement provincial ou fédéral?</p> <p><b>Réponse :</b>            Cette question concerne les termes de l'entente entre la ville et l'employé, visée par une clause de confidentialité. En conséquence, le conseil s'abstiendra de répondre à la question.</p>	Greffe

NO	NOM DU DEMANDEUR	SUJET	RÉCEPTION	
10)	Serge Gracovetsky (Réponse donnée lors de la séance ordinaire du 15 février 2021)	Pourquoi les conditions de départ du DG n'ont-elles jamais été publiées, y compris une quittance absolue visant à ignorer et absoudre les dommages créés par sa mauvaise gestion du qui a fait perdre des millions de dollars à notre ville ?	Greffe	
		<p><b>Réponse :</b></p> <p>Cette question concerne les termes de l'entente entre la ville et l'employé, visée par une clause de confidentialité. En conséquence, le conseil s'abstiendra de répondre à la question.</p>		
11)		Pourquoi cette séance est-elle annoncée en violation de l'article 338 qui exige que l'avis de convocation soit adressé au moins 24 heures avant la séance ?		
		<p><b>Réponse :</b></p> <p>Cette séance a été adressée dans les délais requis aux membres du conseil.</p>		
12)	Pierre Sénécal	<p>À Monsieur Philippe Glorieux à titre de membre du Comité des finances et des ressources humaines :</p> <p>Quel est le coût financier de cette entente à intervenir entre la Ville de Saint-Lambert et l'employé XXXX pour les contribuables?</p>	Greffe	
		<p><b>Réponse :</b></p> <p>Cette question concerne les termes de l'entente entre la ville et l'employé, visée par une clause de confidentialité. En conséquence, le conseil s'abstiendra de répondre à la question.</p>		
13)	Pierre Sénécal	<p>À Monsieur Francis Le Châtelier à titre de membre du Comité des finances et des ressources humaines :</p> <p>Est-ce que l'employé XXXX est un cadre municipal non syndiqué ou un col blanc voire un col bleu syndiqué et combien d'année de service avait cette personne auprès de la Ville de Saint-Lambert?</p>		
		<p><b>Réponse :</b></p>		

NO	NOM DU DEMANDEUR	SUJET	RÉCEPTION
		Cette question concerne les termes de l'entente entre la ville et l'employé, visée par une clause de confidentialité. En conséquence, le conseil s'abstiendra de répondre à la question.	
14)	Edith Moranville	Ma première question s'adresse à M Bowles  Quels sont les éléments spécifiques de cette entente tant quantitative que normative?	Greffe
		<p><b>Réponse :</b></p> <p>Cette question concerne les termes de l'entente entre la ville et l'employé, visée par une clause de confidentialité. En conséquence, le conseil s'abstiendra de répondre à la question.</p>	
15)		Deuxième question à Madame Désaulniers Est-ce que l'employé pourra agir comme consultant pour la ville après sa cessation d'emploi?	
		<p><b>Réponse :</b></p> <p>Cette question concerne les termes de l'entente entre la ville et l'employé, visée par une clause de confidentialité. En conséquence, le conseil s'abstiendra de répondre à la question.</p>	
16)	Christian Gendron	<p>Ma question s'adresse à la conseillère district 8 Mme Désaulniers:</p> <p>Donc, n'êtes vous pas en train de réparer l'erreur d'avoir remercier la mauvaise personne en celle directeur loisir et culture Michel Barbier avec maintenant la bonne personne, le Directeur Général? Aussi etes vous à l'aise de possiblement absoudre de toutes responsabilités un employé municipal qui selon certains aurait erré dans le dossier de la bibliothèque et du Quartier Victoria</p> <p><b>Réponse :</b></p> <p>Cette question concerne les termes de l'entente entre la ville et l'employé, visée par une clause de confidentialité. En conséquence, le conseil s'abstiendra de répondre à la question.</p>	Greffe

NO	NOM DU DEMANDEUR	SUJET	RÉCEPTION
17)	Christian Gendron	<p>Aussi êtes-vous à l'aise de possiblement absoudre de toutes responsabilités un employé municipal qui selon certains aurait erré dans le dossier de la bibliothèque et du Quartier Victoria</p> <p><b>Réponse :</b></p> <p>Cette question concerne les termes de l'entente entre la ville et l'employé, visée par une clause de confidentialité. En conséquence, le conseil s'abstiendra de répondre à la question.</p>	Greffe

**Note :** Veuillez svp noter que conformément au règlement concernant les séances, le greffe a retiré les longs préambules qui n'étaient pas nécessaires à la question. Pour toute information complémentaire les élus peuvent consulter les courriels des citoyens ci-dessous reproduits.

**Notez que ce document comporte de l'information confidentielle et que son partage est strictement interdit.**